

Inspection du second degré

Bureau des inspecteurs du second

2023-2024 Affaire suivie par : Katharina MUEHLKE Coordination pôle LVER Tél : 02 62 48 14 06

Mél: katharina.muehlke@ac-reunion.fr 24 Avenue Georges Brassens CS 71003 97743 SAINT-DENIS CEDEX 9 Saint-Denis, le 22 août 2023

Le pôle langues vivantes Inspection pédagogique régionale

à

Mmes et Mrs les Enseignants de langues vivantes

Objet : lettre de rentrée interlangues 2023-24

#### Chères et chers collègues,

Nous souhaitons la bienvenue aux collègues entrant dans l'académie et remercions chaleureusement ceux qui prennent un repos bien mérité ou qui s'orientent vers d'autres projets.

Nous présentons nos félicitations aux lauréats de concours et nous adressons nos plus vifs remerciements aux tutrices et tuteurs qui ont accepté de s'investir dans l'accompagnement des collègues entrant dans le métier et pour lesquels le tutorat revêt une importance capitale.

#### Les temps forts de l'année :

Comme chaque année, nous accueillons nos assistants de langue vivante, la journée d'accueil institutionnel est prévue le lundi 2 octobre 2023. Nous attirons votre attention sur la procédure d'affectation des ALVE qui a changé depuis l'année dernière : la plate-forme de gestion unique ADELE.

Cette plate-forme constitue le seul point d'entrée pour toutes les opérations de gestion liées aux assistants.

Merci d'accompagner les assistants et de faciliter leur intégration dans l'établissement conformément aux cahiers des charges que vous avez complétés.

Nous vous rappelons en outre que ces cahiers des charges prévoient que l'emploi de l'assistant soit dédié à la réalisation d'un véritable projet pédagogique de classe ou d'établissement, et pas seulement pour animer des groupes de conversation. Il est nécessaire de cibler les groupes d'élèves avec lesquels il/elle intervient dans le cadre d'une action précise. Enfin, nous attirons à nouveau l'attention des assistants sur leurs obligations de service en matière d'assiduité, de ponctualité et de régularisation des absences. Tout dysfonctionnement doit être porté à l'attention du chef d'établissement et de nous-mêmes le plus tôt possible.

La rubrique ASSISTANTS, accessible à partir du portail interlangue, regroupe des informations institutionnelles et pratiques à l'intention des assistants de langue et de leurs professeurs référents :

https://pedagogie.ac-reunion.fr/assistants-langues.html



Nous vous rappelons que la semaine des langues constitue un moment phare dans l'année, où nous vous invitons à valoriser et partager vos projets sur la carte interactive qui se trouve sur le portail interlangue.

### Le Portail Langues Vivantes

Le portail Langues Vivantes constitue une interface privilégiée entre l'inspection et les professeurs de langue. Sa vocation première est d'aider chacun à accéder aisément aux ressources institutionnelles et académiques. Vous y trouverez non seulement les liens vers les sites les plus utiles pour les langues, mais aussi des informations indispensables, notamment en lien avec le baccalauréat, publiés par l'inspection des langues vivantes. Sa mise à jour est régulière. Nous vous invitons donc à vous connecter fréquemment au portail et à l'enregistrer dans vos favoris.

Lien d'accès direct : https://pedagogie.ac-reunion.fr/langues-vivantes.html

Les espaces ALLEMAND, ANGLAIS, ESPAGNOL et LETTRES-ANGLAIS, accessibles à partir du portail, contiennent des rubriques spécifiques à l'intention des enseignants des LVE concernées.

L'enseignement des langues vivantes étrangères dans la voie professionnelle

La maîtrise d'une ou plusieurs langues vivantes fait partie intégrante des compétences que doivent acquérir les élèves dans tous les métiers et reste un facteur déterminant d'insertion sociale et professionnelle.

Dans les classes de CAP et de Baccalauréat Professionnel, les objectifs sont de redonner confiance, de consolider et d'enrichir les connaissances culturelles et les compétences langagières des élèves tout en favorisant leur autonomie.

À l'heure où la transformation de la voie professionnelle poursuit sa consolidation, il est particulièrement nécessaire cette année encore de porter une attention particulière à :

- la contextualisation des enseignements généraux et leur articulation avec les enseignements professionnels.
- l'importance dédiée à l'ouverture vers l'étranger, tout en poursuivant l'accompagnement des équipes d'établissements engagées dans ces projets mobilisateurs.

Nous encourageons toute initiative nouvelle et porteuse notamment en lien avec l'employabilité, et poursuivrons le développement des sections européennes en Baccalauréat Professionnel, notamment dans les filières industrielles.

#### Calendrier des examens

**Très important :** Pour les entrants dans l'académie, nous rappelons que le calendrier des examens va au-delà de la date fixée pour le début des vacances scolaires (le 6 juillet 2024). D'ores et déjà, vous savez que tout professeur (qu'il exerce en lycée ou en collège) sera mobilisable jusqu'à la fin des épreuves du baccalauréat et des délibérations du jury.

# Communication avec les inspecteurs

Nous utilisons la liste de diffusion des professeurs de chaque langue : toutes les informations importantes seront donc envoyées à votre adresse académique en @ac-reunion. C'est cette dernière que vous devez utiliser pour les communications professionnelles. Nos contacts apparaissent sur le portail langues vivantes.





Nous souhaitons une belle retraite à nos collègues Helen CECIL et Eric MAILLOT après de nombreuses années de service passées au sein de notre académie et nous accueillons dans l'équipe du pôle langues nos nouveaux collègues d'anglais, MM. Didier BRASSELET et Frédéric CHEVALLIER, et nous leur souhaitons la bienvenue.

Dans l'attente de vous rencontrer dans vos établissements, nous espérons que vous avez passé une rentrée sereine.

## Inspection du groupe des langues vivantes :

Didier BRASSELET, IA-IPR d'anglais

Frédéric CHEVALLIER, IA-IPR d'anglais

Francine COMARE, IA-IPR d'espagnol

Katharina MUEHLKE, IA-IPR d'allemand

Philippe RAMBAUD, IEN lettres-anglais

Thomas LAN-NANG-FAN, chargé de mission d'inspection chinois